

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-six juin, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, SIGUIER, LOILLIEUX, RAHER, TESSON, GILLET, JARDIN, CAUCHY, BOUYER, DAGUIZE, CHUPIN, MORVAN, ALLANIC, CAZIN, PRUKOP, LE FLEM, DIVOUX, NICOSIA, ROBERT, BELLIOT et FRAUX.

Date de convocation

20 juin 2024

Date du
Conseil Municipal

26 JUIN 2024

A l'exception de :

Madame DESSAUVAGES qui a donné pouvoir à Monsieur DONNE.

Monsieur GUGLIELMI qui a donné pouvoir à Madame LE PAPE.

Monsieur BEAUREPAIRE qui a donné pouvoir à Madame JARDIN.

Madame GUINCHE qui a donné pouvoir à Madame TESSON.

Madame GARRIDO qui a donné pouvoir à Monsieur MORVAN.

Monsieur DOUCHIN qui a donné pouvoir à Monsieur GILLET.

Monsieur DUPONT-BELOEIL qui a donné pouvoir à Monsieur CAZIN.

Monsieur JOUBERT qui a donné pouvoir à Monsieur NICOSIA.

Madame MANENT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents ---- 24

Votants ----- 32

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame LOILLIEUX est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

9/ DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – MISE EN VALEUR DES MISSIONS D'OFFICE DE TOURISME COMMUNAL DE LA VILLE DE PORNICHET – EXPLOITATION DU CENTRE DES CONGRES DE PORNICHET – RAPPORT DU DELEGATAIRE POUR L'EXERCICE 2023 – PRESENTATION

RAPPORTEUR : Monsieur RAHER, conseiller municipal délégué

EXPOSE :

Dans le cadre de la mise en valeur des missions d'office de tourisme communal de la Ville de Pornichet et l'exploitation du Centre des Congrès de Pornichet, la Commune de Pornichet et la Société Publique Locale (SPL) « Pornichet, La Destination » ont signé une convention de délégation de service public pour la période du 15 février 2023 au 31 décembre 2027.

Conformément à l'article 26.1 de la convention de délégation de service public, le délégataire produit chaque année, avant le 1^{er} mai, un rapport de délégation de service public.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'examiner ce rapport qui a été étudié par la Commission de contrôle des comptes, la Commission consultative des services publics locaux et transmis aux conseillers municipaux avec la convocation, et de prendre acte de la présentation du rapport du délégataire.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

28 JUIN 2024

Publié le :

28 JUIN 2024

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR



DELIBERATION :

- ⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,
- ⇒ Vu la délibération n°23.02.02 en date du 1^{er} février 2023 approuvant le choix de la SPL « Pornichet, la Destination » comme délégataire de service public pour la mise en valeur des missions d'office de tourisme communal de la Ville de Pornichet et l'exploitation du Centre des Congrès de Pornichet,
- ⇒ Vu la convention de délégation de service public et notamment l'article 26.1,
- ⇒ Vu le rapport annuel de délégation de service public pour l'exercice 2023,
- ⇒ Considérant que le rapport a été présenté à la Commission de contrôle des comptes en date du 17 juin 2024,
- ⇒ Considérant que le rapport a été présenté à la Commission consultative des services publics locaux en date du 19 juin 2024,
- ⇒ Vu l'avis de la Commission finances et affaires générales en date du 19 juin 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

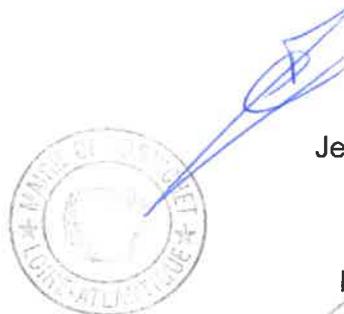
Le Conseil Municipal,

- Prend acte de la présentation du rapport du délégataire pour la délégation de service public pour la mise en valeur des missions d'office de tourisme communal de la Ville de Pornichet et l'exploitation du Centre des Congrès de Pornichet pour l'exercice 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Claude PELLETEUR



La secrétaire de séance,

Arlette LOILLIEUX



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de PORNICHET

Utilisateur : LANDREIGNE Louise

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DELIB_24_06_09
Objet :	9. Délégation de service public – Mise en valeur des missions d'Office de Tourisme communal de la Ville de Pornichet – Exploitation du Centre des Congrès de Pornichet – Rapport du délégataire pour l'exercice 2023 – Présentation
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-26 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.2.5 - autres actes (rapports annuels, commission de DSP)
Identifiant unique :	044-214401325-20240626-DELIB_24_06_09-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 044-214401325-20240626-DELIB_24_06_09-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.4 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 9_Rapport délégataire OT et centre congrès.pdf Nom métier : 99_DE-044-214401325-20240626-DELIB_24_06_09-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	122.6 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 240429_rapport délégataire SPL PORNICHET LD sur année 2023.pdf Nom métier : 99_DE-044-214401325-20240626-DELIB_24_06_09-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	8.5 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : 23115-SPL 2023 23115 DA LIA-Signé.pdf	application/pdf	464.5 Ko

Nom métier :

99_DE-044-214401325-20240626-DELIB_24_06_09-DE-1-1_3.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 juin 2024 à 10h36min17s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 juin 2024 à 10h36min33s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 juin 2024 à 10h36min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 juin 2024 à 10h36min42s	Reçu par le MI le 2024-06-28